



Projet Educatif de Territoire pour les 3-17 ans COMMUNE DE MAXENT

1 - Le cadre du Projet Educatif de Territoire

- Le Projet Educatif De Territoire (**circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013**) est un **outil de collaboration locale** qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : le **ministère de l'éducation nationale**, la **caisse d'allocations familiales** ou la **mutualité sociale agricole**, les **autres collectivités territoriales** éventuellement impliquées, ainsi que des **associations de jeunesse et d'éducation populaire**, les **associations et institutions à vocation sportive, culturelle, artistique ou scientifique** notamment, et des **représentants de parents d'élèves**.
- *L'enfant ou l'adolescent tirera d'autant mieux parti de son temps scolaire et de son temps libre que ceux-ci seront mieux articulés et équilibrés. **Le désir de connaître et d'être ensemble se nourrit volontiers d'activités culturelles, sportives ou ludiques, menées dans le cadre du temps libre, qui peuvent être l'occasion pour chaque enfant de se découvrir des talents et contribuer à la réussite de sa scolarité. La fatigue, le désœuvrement, l'offre d'activités trop éparpillées ou trop coûteuses, sont autant d'obstacles à l'égalité d'accès de tous au savoir, à la culture, au sport.***
- *Tous ceux et celles qui ont en charge, à un titre ou à un autre, la formation des enfants et des adolescents, ont vocation à participer à la définition d'un projet éducatif qui, en respectant la diversité des rythmes de vie et d'apprentissage et des centres d'intérêt, favorise leur accès à la diversité des connaissances, des lieux de savoir et des pratiques. Ils devront s'engager à coordonner leurs moyens et mettre en commun leurs compétences pour élaborer des contrats éducatifs locaux.*

2 - La démarche méthodologique

La collectivité s'est associée les services de JEUDEVI, structure de recherche-développement spécialisée dans les politiques éducatives et sociales, afin de :

- Dresser un état des lieux des attentes des élus, des personnels, des parents et des partenaires en matière de projet éducatif.
- Articuler cette réflexion avec les enjeux et projets intercommunaux (CTG, Inter'Val...)
- Définir et prioriser des objectifs éducatifs ; rédiger un document cadre, permettant de structurer l'action éducatrice de la commune pour les années à venir.

Jeudevi a rencontré et mobilisé le maire et son adjointe à la Vie scolaire et périscolaire, la coordonnatrice enfance et l'équipe périscolaire, les deux directions d'écoles, l'EPCI, l'Inter'Val. Elle a construit une réflexion partagée avec l'équipe périscolaire, et la commission jeunesse, en interrogeant les parents par le biais d'un questionnaire (71 réponses).

3 – La population cible

- 1467 habitants (INSEE – RP 2020)
- Environ 40 % des ménages ont des enfants (dont 5 % des ménages en famille monoparentale)
- Un peu moins de 20 naissances chaque année (autour de 17-19 naissances) :

Enfants de 0 à 2 ans	61
Enfants de 3 à 10 ans	193 ; pour environ 110 familles
Adolescents de 11 à 14 ans	76
Adolescents de 15 à 17 ans	60
Jeunes de 18 à 24 ans	73

- Parmi les parents d'enfants de 0 à 5 ans : les deux tiers sont bi actifs ; 85 % pour les parents d'enfants de 6 à 17 ans.
- Parmi les 15-24 ans : 24 % de diplômés du supérieur ; 15 % de NEET (ni en emploi, ni en formation, probablement confrontés à des difficultés d'insertion).
- A l'échelle de la communauté de communes (CAF, 2021) : 10,1 % de familles monoparentales (INSEE 2019) ; 43 % des familles bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (Ars – CAF 2021).

4 – Les valeurs et principes d'actions mis en avant à Maxent

- Dynamiser la commune et l'action éducatrice
- Faire ensemble, développer l'entraide, la coopération, la continuité éducative (école/ périscolaire / parents / vie locale)
- Faire du commun se regrouper (projets, événements communaux...)
- Promouvoir l'intergénérationnel
- Développer les activités ludiques, les activités sportives, l'éducation au territoire

5 - Les enjeux socio-éducatifs repérés dans le diagnostic

Offre éducative

- Des difficultés dans le développement du langage et la gestion des émotions ;
- La nécessité d'éduquer à la vie collective, d'accompagner les relations inter personnelles et le développement des compétences psychosociales des enfants
- Le besoin d'apaisement et de répit pour certains enfants, qui passent beaucoup de temps en collectif ou pratiquent de nombreuses activités
- La difficulté à mobiliser les parents, et la saturation de certains parents fortement investis et fréquentant plusieurs activités pour leurs enfants
- Promouvoir le développement et faciliter l'accès à la culture, au sport, et au Développement durable, pour lutter contre les inégalités.
- Créer une dynamique autour de l'aide aux devoirs pour lutter contre les inégalités
- Volonté locale de mobiliser les parents et les grands parents, pour ne pas déléguer outre mesure l'éducation des enfants (proposer des activités familiales)
- Difficultés à capter les 11/ 17 ans, repli sur soi , manque d'encadrement adulte

Organisation

- Renforcer les articulations avec la médiathèque, l'Inter'Val, les associations sportives
- Accompagner et soutenir le bénévolat
- Prendre en compte le manque d'espaces polyvalents (grande salle) et le manque d'espaces sportifs (nécessité d'exploiter l'environnement local, les chemins)
- Renforcer le taux d'encadrement sur certains temps (périscolaire et ALSH)
- Sécuriser les contrats de travail (temps partiel, temps éclaté, 2 employeurs) et la réflexion collective des personnels (réunions d'équipe, préparation pédagogique)
- Développer la formation continue et l'analyse de la pratique : besoins particuliers, petite enfance, langage, CPS
- Créer des événements communs pour favoriser l'appartenance collective
- Instituer un pilotage du Projet Educatif de territoire (charte ; document cadre)

6 - Les orientations du Projet Educatif de Territoire

Orientation 1 : Mieux répondre aux besoins des enfants

Objectif 1 : Favoriser l'apaisement des enfants, travailler le vivre ensemble et la vie en collectivité

- Déployer une action transversale sur la gestion des émotions et le soutien aux compétences psychosociales
- Développer la lecture et l'imaginaire, en prenant appui sur des ressources bénévoles
- Organiser la **formation continue des personnels et l'analyse de la pratique**
- Adapter les aménagements pour promouvoir l'apaisement émotionnel (exemple : espace papotte)

Objectif 2 : Prendre en compte les besoins particuliers et promouvoir l'Inclusion

- Développer l'aide aux devoirs, en prenant appui sur des ressources bénévoles
- Structurer une procédure pour **une cellule de veille/équipe éducative élargie** au service enfance afin d'aborder les situations complexes, de prévenir et anticiper les difficultés.
- Prendre appui sur le Pôle Ressources Handicap 35

Objectif 3 : Favoriser l'ouverture culturelle, la pratique sportive et l'éducation au territoire

- Développer des actions éducatives et pédagogiques autour du sport, de la culture, de l'éducation au territoire.
- Développer des événements fédérateurs.

Orientation 2 : promouvoir l'implication des familles et des jeunes, dans une optique de co-éducation

Objectif 1 : Faciliter l'implication des parents :

- Améliorer les procédures d'inscription et l'accueil des parents : café pour les parents, espaces intermédiaires pour favoriser le face à face.
- Développer le plaisir et la motivation grâce à des événements fédérateurs : carnaval ; voyages ; marché de Noël ; permis vélo ; forum des métiers etc
- Mobiliser des parents bénévoles pour l'aide aux devoirs, la lecture, les chantiers argent de poche, les événements fédérateurs.
- Impliquer la commune et les familles dans le défi de la semaine sans écrans

Objectif 2 : Mobiliser la jeunesse

- Enrichir l'offre pendant les vacances, en lien avec l'Inter'Val
- Développer la mobilité / le ramassage pendant les vacances
- Déployer le dispositif argent de poche en enrichissant l'encadrement adulte, en lien avec l'Inter'Val et l'Espace Jeunes
- Impliquer les adolescents et les jeunes dans les événements et la vie associative

Objectif 3 : Poursuivre les actions intergénérationnelles :

- Impliquer les grands parents pour **l'aide aux devoirs, la lecture, les chantiers argent de poche**, les événements fédérateurs.
- Promouvoir l'implication des enfants, des jeunes et des familles dans les projets intergénérationnels : projets d'aménagements, projets d'intérêt collectif, jardins partagés, vie de l'EHPAD

Orientation 3 : Améliorer le pilotage éducatif et créer du lien entre les acteurs éducatifs

Objectif 1 : Organiser des évènements fédérateurs sur la commune chaque année

- Instituer un à deux évènements chaque année pendant le temps scolaire : par exemple course d'orientation ; randonnées ; carnaval ; course de caisse à savon ; concours de vélo fleuri ; après-midi jeux à la médiathèque.
- Renforcer la cohérence et la coordination entre les différents intervenants et actions organisées sur la commune sur le temps extra-scolaire.
- Améliorer la communication entre acteurs éducatifs et vie communale, améliorer l'interconnaissance entre les membres de l'équipe périscolaire et les élus.

Objectif 2 : Instituer le pilotage du Projet Educatif de Territoire

- Instituer un **comité technique trimestriel** (équipe périscolaire, Inter'Val, écoles, médiathèque, acteurs associatifs, parents...) pour suivre le plan d'actions, assurer l'interconnaissance entre acteurs éducatifs, renforcer les liens entre école publique et école privée, et renforcer la cohérence éducative.
- Rédiger une « **charte de la co-éducation** » mentionnant le contexte local et les valeurs portées à Maxent, les orientations du PEDT, les engagements des participants.
- Organiser un **comité de pilotage annuel** pour mesurer les avancées de ce plan d'actions : une fois par an en commission jeunesse élargie aux acteurs du PEDT (parents, élus, associations, écoles, service périscolaire, Inter'Val).